



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

A Etreilles, le 17/03/2026

Suivi des NAO 2026

Les négociations annuelles obligatoires ont débuté le 3 mars avec des réunions qui ont eu lieu les 9 et 13 mars et une dernière prévue le 19 mars.

Comme chaque année depuis 6 ans, la direction souhaite modifier des acquis à la baisse :

- ▶ **gel de la prime d'ancienneté** (ceux qui vont avoir 2 ans d'ancienneté ne pourront pas prétendre à 30€ par mois, ceux qui vont avoir 3 ans ne pourront pas avoir 40€ et ceux qui auront 5 ans ne pourront avoir 50€).
- ▶ **Conditionnement de la part mutuelle employeur** (70 % au lieu de 80 % si le taux d'incidence est supérieur à 102 %, La CFDT y est opposé car les conditions de travail ont une influence sur le taux d'incidence.

A chaque fois que des syndicats ont accepté de modifier une mesure ou un acquis, la nouvelle mesure à ensuite été supprimée l'année suivante.

Pour éviter la grève et de dégrader un peu plus le dialogue social, la CFDT a donné sa ligne rouge qui est de conserver au minimum ce qui a été appliqué lors de la décision unilatérale de l'entreprise de 2025.

Pourquoi avoir fait un travail sur le dialogue social avec Areso (dispositif en conseil et appui aux relations sociales) si ce n'est pour ne rien changer aux mauvaises pratiques ? Les mêmes causes auront les mêmes effets !

Le groupe Concentrix ne peut pas imposer au site de Vitré de garder un projet non rentable comme Enedis pour une question de stratégie et dans le même temps demander aux salariés de sacrifier une partie de leur rémunération.

Pensez-vous qu'en baissant la rémunération des salariés, vous augmenterez leur productivité !

La CFDT demande donc à la direction de ne rien supprimer ou modifier à la baisse cette année via les NAO.

N'hésitez pas à poser vos questions par mail à : sectionsyndicale.cfdt.vitre@gmail.com